Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 45 (1909)

Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVme ANNÉE. — No 4. LAUSANNE. — 23 janvier 1909.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANCOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **H. Gailloz** instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Golay,** E., président de l'Union des instituteurs primaires genevois, Genève.
Pesson, Ch., instituteur, Céligny.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Lancy.
Mlles **Muller**, institutrice, Genève.
Pauchard, » Genève.
M. **Martin,** Ed., président de la Société Pédagogique genevoise. Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam,** A., inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Mœckli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saicourt.

Neuchâtel.

MM. **Rosselet,** Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
MM. **Hoffmann,** F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.

Vaud.

MM. **Pache,** A., inst., Moudon.
Briod, E., inst., Lausanne
Magnin, J., inst., »
Savary, E., inst., »
Cloux, J., inst., »
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Ramuz, R., inst., Grandvaux.
Masnata, J., inst., Daillens.
Magnenat, J., inst., Oron.
Dufey, A., inst., Mex.
Guidoux, E., inst., Pailly.

Tessin.

M. **Nizzola,** prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., Neumünster-Zurich.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Frossard,** Camille, directeur, président, St-Imier.
Saucy, Charles, professeur, vice-président, St-Imier.
MM. **Vauclair,** Ernest, professeur, secrétaire St-Imier.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

Société des Instituteurs Bernois

Protection des sociétaires contre la non-réélection.

Le Comité central se voit obligé de rappeler de nouveau aux membres du corps enseignant la décision que voici :

Lorsqu'une place est mise au concours *pour cause de l'expiration de la durée des fonctions* et que le Comité central n'a ni lancé un avertissement aux sociétaires, ni proclamé l'interdiction, les candidats éventuels, sont néanmoins tenus de s'informer auprès du Comité central s'il est opportun ou non de postuler.

VIENT DE PARAITRE :

CHANTS DE ZOFINGUE

Dixième édition augmentée de 75 morceaux.
Un volume de 456 pages, cartonné **3** francs, relié **3** fr. **50**.

Les 75 chœurs nouveaux

seront fournis aux personnes possédant la neuvième édition
au prix de **1** fr. **50**, cartonné
chez Georges BRIDEL & Cie à LAUSANNE

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts

60 VOLUMES PARUS

Chaque volume contient environ 400 pages illustrées de 150 à 300 gravures inédites.
Prix du volume broché 4. —. Reliure artistique, pleine toile 5. —.

La Sculpture espagnole, par M. Paul Lafond.
La Faïence, par M. *Deck,* administrateur de la manufacture de Sèvres.
Broderies et Dentelles, par M. *E. Lefébure.*
La Composition décorative, par M. *Henri Mayeux.*
Le Meuble, tome Ier (Antiquité, Moyen âge et Renaissance) par M. *Alfred de Champeaux.*
Le Meuble, tome IIe (XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles), par le même.
Les Monnaies et Médailles, par M. *F. Lenormant.*
La Mosaïque, par M. *Gerspach.*
La Musique, par M. *H. Lavoix* fils.
Histoire de la Musique allemande, par M. *Albert Soubies.*
La Musique française, par M. *H. Lavoix* fils.
La Peinture française du IXe au XVIe siècle, par M. *Paul Mantz*, introduction d'*Olivier Merson.*
Précis d'histoire de l'art, par M. *Bayet.* Nouvelle édit. entièrement refondue.
Les Styles français, par M. *Lechevallier-Chevignard.*
La Tapisserie, par M. *E. Muntz*, de l'institut.
Les Vitraux, par M. *Olivier Merson.*
La collection complète est en magasin. Demander le catalogue spécial.

J.-P. MULLER, **Mon Système**, 15 minutes de travail par jour pour la santé fr. 3.—
J. FIAUX, **Vers la Santé et la pleine Vie,** moyens d'acquérir et conserver une santé excellente sans se servir de drogues ni de cures dispendieuses fr. 4.—
DOCTEUR BOURGET, **Hygiène de l'Estomac et des Intestins** 1 fr. 50

On cherche pour entrer de suite

un aide traducteur

pour traduire d'allemand en français et pour la correspondance française.
Les postulants ayant des connaissances agricoles, dont la langue maternelle est le français et possédant suffisamment la langue allemande, auront la préférence.
Adresser les offres avec description des études suivies et appointements exigés au

Secrétariat suisse des paysans à Brougg.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

AVIS IMPORTANT

Nous encartons dans le présent numéro un bulletin de versement et prions tous nos abonnés qui n'ont pas payé encore l'abonnement 1909 de bien vouloir verser fr. **5.** — au compte de chèques N° II 125, d'ici au 10 février. Le Gérant de l'Educateur espère que tous voudront profiter de ce commode moyen de payement.

C. PERRET.

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

est demandé d'occasion. Case postale 12 281. Lausanne.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

PERRENOUD & Cie

Successeurs de P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.

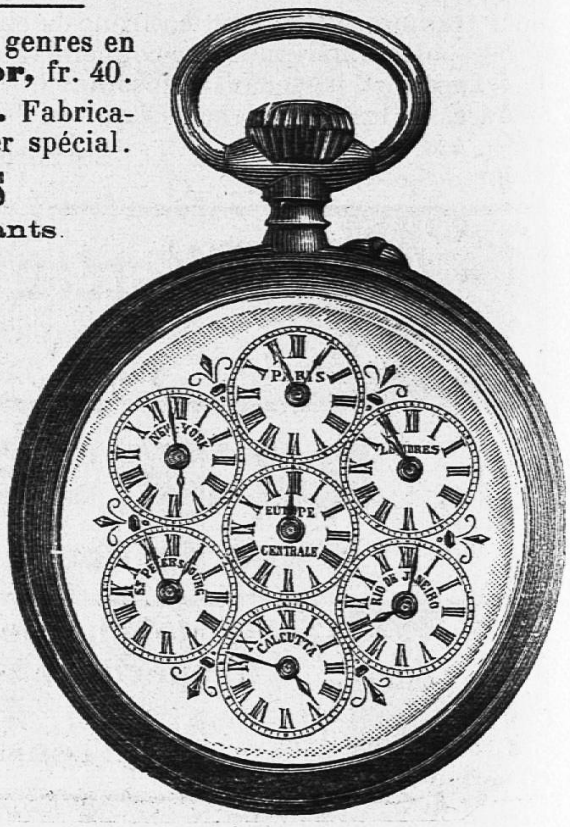

XLVme ANNÉE

No 4.

LAUSANNE

23 janvier 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Les assolements. — Pages pestalozziennes, — Le Tessin et les Tessinois. — Chronique scolaire : Jura bernois. — Correspondance. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Orthographe. — Dictée. — Arithmétique. Question de langue.*

LES ASSOLEMENTS [1]

La pratique et la science agricoles out permis d'établir les règles qui sont à la base du choix des assolements ou de l'ordre de succession des cultures. Ces règles sont subordonnées aux conditions suivantes :

CONDITIONS NATURELLES.

Nature du sol. — Chaque plante cultivée a ses exigences spéciales quant à la nature du sol et du sous-sol. Ainsi le seigle, la pomme de terre, le sarrazin, la rave, aiment les terres légères, tandis que le blé préfère les terres fortes ; la betterave et la carotte réussissent dans les terres profondes et bien ameublies ; la luzerne, le trèfle et surtout l'esparcette demandent un sol calcaire pour prospérer. Le choix des plantes à introduire dans l'assolement doit donc tenir compte de la nature du sol du domaine, si l'on veut être assuré d'avoir de bonnes récoltes.

On peut, il est vrai, corriger partiellement et pour quelque temps le sol par les labours spéciaux, mais cela entraîne à des frais assez élevés ; quant aux amendements, le prix actuel du travail en rend l'application onéreuse dans la plupart des cas [2]. Il est donc préfé-

[1] Voir numéro du 21 mars 1908.

[2] Supposons que nous ayons des terres trop fortes ; nous pourrions les améliorer par l'apport d'une couche de sable de 10 cm. (une quantité moindre n'aurait aucun effet),

rable d'adapter au sol tel qu'il est les plantes qui lui conviennent le mieux.

Le climat. — Si l'agriculteur a quelque prise sur les terres pour les corriger, il n'en a aucune sur le climat; il doit le subir. « Le sol nourrit les plantes, le climat les élève. » Les plantes doivent trouver assez de chaleur pour arriver à bonne maturité et laisser en outre un temps suffisant pour la récolte et les travaux préparatoires de la culture subséquente. Les conditions d'humidité, le gel sont aussi à considérer. Dans un climat favorable, les récoltes principales sont non seulement sûres et peuvent toujours mûrir, mais il est possible de les faire suivre de cultures dites dérobées : la rave, le blé noir, etc.

Fumure. Variété des aliments des plantes. — Tous les éléments nutritifs du sol sont nécessaires aux diverses plantes cultivées, mais chacune d'elles a ses préférences pour tel ou tel élément: ainsi les céréales réclament plus spécialement l'azote et l'acide phosphorique, tandis que la pomme de terre et la betterave veulent de la potasse; elles se succèderont donc avantageusement les unes aux autres. Le trèfle, l'esparcette, la luzerne et autres légumineuses, qui aiment la potasse et l'acide phosphorique, ont en outre la propriété de tirer parti de l'azote de l'air, elles laissent le sol assez riche en azote pour la céréale qui suivra. Certaines plantes comme l'avoine aiment les fumures fraîches, les défriches, d'autres réussissent la première ou seconde année après fumure. Les plantes à racines profondes doivent alterner avec celles à racines superficielles pour utiliser complètement les diverses couches du sol et du sous-sol. La succession des récoltes doit permettre l'enfouissement du fumier aux diverses époques de l'année; elle doit assurer également la provision de litière. Les engrais chimiques ont apporté, il est vrai, plus de liberté à l'agriculteur pour l'assolement sous le rapport de la fumure, mais il est bon cependant de tenir compte des exigences précitées pour réaliser un rendement sûr et avantageux.

Destruction des mauvaises herbes. — Certaines plantes à végé-

cela représente 1000 m³ à l'hectare, soit 2000 voitures. Si nous sommes dans une région à terrre forte, le sable est à une certaine distance, la voiture coûtera au moins 2 fr., ce qui fait un total de 4000 fr. pour l'ha.; une dépense plus élevée que celle de l'acquisition de bonnes terres. Les amendements ne sont à recommander que lorsque l'apport de matières améliorantes peut se faire à peu de frais, comme dans le colmatage.

tation lente et peu fournie laissent les mauvaises herbes envahir le sol et répandre leurs graines ou développer leurs stolons ; on les appelle des plantes *salissantes*, les céréales en particulier. A celles-ci doivent succéder des plantes qui étouffent les plantes nuisibles par leur abondance de végétation : les pois, les vesces, les trèfles, ou encore mieux des plantes disposées en lignées demandant des sarclages fréquents qui nettoient le sol ; ce sont les cultures *nettoyantes*, qui jouent un peu le rôle de la jachère.

Destruction des parasites, insectes et champignons. — Chacune des diverses cultures a un ou plusieurs ennemis qui lui sont propres. Les dégâts sont d'autant plus faciles et rapides que la plante envahie forme seule le peuplement du champ ou de la récolte, le sol reste imprégné des œufs ou larves de l'insecte, des spores du champignon qui nuiraient infailliblement à une culture subséquente de même nature. L'alternance des cultures est ainsi forcée. Elle se justifie en outre par les prétendues déjections excrémentielles des racines qui détermineraient la répugnance bien connue qu'ont certaines plantes à se succéder immédiatement; lorsque la terre est fatiguée de porter une culture, il faut un certain laps de temps avant son retour; le trèfle ne réussit bien sur le même champ qu'au bout de six ans.

On cite comme plantes réclamant un changement de culture, les trèfles, la luzerne, l'esparcette et le lin; le blé, le sarrasin et le colza peuvent donner à la rigueur deux récoltes successives, tandis que le seigle, l'avoine, le chanvre, la pomme de terre, la betterave et le tabac peuvent revenir plus souvent suivant la nature du sol, sa richesse et sa fumure.

Comme on le voit, l'art des assolements suppose une connaissance approfondie des plantes et de leurs exigences spéciales.

En dehors de cela, les plantes ont leurs affinités ou leurs antipathies spéciales dans la succession des cultures. Ainsi le tabac est un bon précédent pour le blé ; le lin vient bien après le colza. Le froment réussit très bien après jachère, sur défriche de trèfle ou de prairies, après les pommes de terre, les betteraves, le tabac. Les semis de légumineuses : trèfle, esparcette, luzerne, viennent bien dans une céréale qui a porté une plante sarclée.

CONDITIONS ÉCONOMIQUES

Bonne répartition des travaux. — L'assolement doit viser à ne pas accumuler le travail sur certaines périodes, pour laisser chômer le matériel, l'attelage et le personnel à d'autres moments. Parmi les diverses cultures, les unes doivent être semées tôt, d'autres tard ; leur maturité varie également, les unes demandent plusieurs travaux en cours de végétation, d'autres aucun depuis les semis à la récolte. L'agriculteur intelligent choisira ses cultures de façon à réaliser une répartition régulière, un bon échelonnement des travaux pendant l'année.

Main-d'œuvre. — L'augmentation actuelle du prix de la main d'œuvre doit faire porter la préférence sur les cultures qui demandent le moins de travail manuel.

Les conditions du marché. — Comme l'agriculteur ne produit plus seulement pour lui-même, mais pour autrui, il doit cultiver ce qui procure les ventes les plus avantageuses.

La situation financière de l'agriculteur peut lui faire introduire dans l'assolement des cultures qui exigent des avances plus ou moins prolongées.

L'art des assolements est, comme on le voit, chose difficile à cause des multiples considérations qui en sont à la base. Aujourd'hui, les besoins variables des débouchés, la ressource des engrais chimiques, des résidus industriels et des fourrages accessoires conduisent peu à peu à l'assolement libre ; il doit cependant tenir compte des lois économiques et naturelles que nous avons esquissées.

G. MARTINET.

PAGES PESTALOZIENNES

M. Platzhoff-Lejeune, publiciste à Lausanne, arrière petit-fils du Dr Adam-François Lejeune, de Verviers (Belgique), à Francfort-sur-le-Mein, a publié dans divers journaux, sous le titre *Une visite à Pestalozzi à Yverdon en 1806*, des pages intéressantes que l'auteur nous autorise à reproduire en partie dans *l'Educateur*. Elles sont d'un intérêt général, donnent des détails inédits sur le maître de la pédagogie nouvelle et reflètent aussi l'opinion des contemporains non encore gagnés aux idées nouvelles sur l'éducation.

Le Dr Lejeune plaça deux de ses fils dans l'Institut Pestalozzi. C'est à l'occasion d'un voyage en Suisse qu'il prit les notes que nous publions. Elles sont d'un homme de bienveillance, de culture et de goût.

Un jugement sur Pestalozzi.

M. Escher est venu me voir ce matin ; il connaît beaucoup Pestalozzi, à qui il veut écrire pour me recommander, quoique, assure-t-il, je n'en aie pas besoin. Il m'a conté son histoire depuis avant qu'il eût pensé à se consacrer à l'éducation de la jeunesse.

Selon lui, Pestalozzi a un cœur excellent et élevé, infiniment d'imagination, mais est une tête exaltée, et n'a pas assez de jugement et d'esprit pour tirer parti convenablement des élans de son imagination ; saisissant avec une avidité enthousiaste tout ce qui lui paraît bon, il le poursuit sans réflexion, et sans préalablement examiner tous ses côtés. Sa conversation est incohérente, souvent inintelligible, sautant toujours d'une première idée qu'il n'approfondit pas, pour passer à une seconde qu'il abandonne encore pour passer à une troisième. On s'entretient une journée entière avec lui, sans pouvoir se rendre compte le soir de ce qu'il a dit.

Il a fait des études en théologie dans l'intention de se faire recevoir dans le Ministère, et il était près de se faire ordonner, lorsque tout à coup il s'en dégoûta ; il devint mélancolique, misanthrope, affecta de mépriser le genre humain, surtout la classe aisée et encore plus les riches. Il courait les campagnes et les villes, mal peigné, sans bas, en linge sale et puant tellement de malpropreté qu'on ne pouvait tenir à ses côtés. Il affectait dans cet accoutrement dégoûtant de se montrer en public, dans les promenades, etc., regardant tout le monde, surtout les gens bien mis, avec un mépris marqué.

Sur ces entrefaites, la guerre éclata en Suisse. Les petits cantons, surtout Unterwald, ne voulurent pas accéder à la Fédération, dirigée par les Français, s'armèrent et se battirent avec acharnement. La petite ville de Stans s'y distingua ; les femmes y combattirent à côté de leurs maris, et beaucoup furent tuées. De là, beaucoup de petits orphelins sans secours et sans moyens d'instruction.

Le bon Pestalozzi en fut touché, en prit une grande quantité qu'il nourrit comme il put et s'efforça d'instruire. Mais il n'avait ni livres, ni encre, ni papier. Il imagina, pour y suppléer, de leur apprendre à lire en masse, en leur faisant répéter haut et ensemble les lettres et syllabes qu'il leur prononçait lui-même. Au lieu de papier, il prit des morceaux d'ardoise qu'il trouva dans le chemin, et leur fit faire, au moyen d'un second morceau d'ardoise, qui devait leur servir de crayon, des lignes droites, courbes, horizontales, perpendiculai- etc., qu'il leur apprit à nommer. Les progrès que plusieurs des enfants firent par cette méthode, suggérée par la nécessité, surpassèrent son attente, et il continua ainsi quelque temps.

Dans cette intervalle, les Autrichiens arrivèrent, et il se réfugia à Berne et à Burgdorf avec quelques-uns des enfants, les autres ayant été recueillis par des oncles, des tantes et d'autres parents. Là, il fit connaissance d'un M. Fischer, homme de beaucoup d'esprit, de jugement, d'un caractère bienfaisant, et possédant toutes les qualités du cœur et de l'esprit. Celui-ci, frappé de l'imagination et du bon cœur de Pestalozzi, de son infatigable application, s'associa à lui pour faire le bien. Il s'appliqua à mettre en ordre les idées que Pestalozzi tenait de la nécessité et du manque de moyens, diminua, ajouta, changea ; en un mot, tira

de l'ensemble le parti le plus avantageux possible. On commença à laver et peigner les enfants, qui jusqu'ici étaient restés dans la crotte et fourmillaient de vermine; il donna quelques fonds et établit un ordre. Malheureusement il mourut trop tôt et les choses n'en devinrent pas meilleures.

D'après le jugement de M. Escher, qui rend une justice méritée à l'excellent et noble cœur de Pestalozzi, qui admire les choses inconcevables que les enfants font à l'aide de la méthode qu'il a trouvée, on ne doit pas s'en laisser éblouir. Il ne croit pas que la société en tire aucun avantage. L'institut de Pestalozzi, tel qu'il est, est bon, dit-il, pour des mendiants et des pauvres paysans, dont l'éducation doit être finie, en deux ou trois ans, mais ne vaut rien pour des enfants qui sont destinés à tenir un rang plus distingué et plus utile dans l'ordre social. Il le regarde pour plutôt fait pour reculer que pour avancer vers les sciences. En outre, ce sont des effusions de cœur, qui dégénèrent en habitude pour les enfants, sans qu'ils sentent ni ce qu'on leur dit, ni ce qu'ils disent; et M. Escher dit, que s'il avait des enfants, il ne les confierait pas à Pestalozzi pour tous les biens du monde.

Yverdon, samedi 30 août 1806, 11 heures du soir.

Je suis arrivé à onze heures du matin. J'étais parti de Morges à cinq heures. Le chemin est assez mauvais jusqu'à Cossonay, petite ville bien située, mais pas jolie. De là à La Sarraz, il est très bon. A un quart de lieue de là, il y a une chose très remarquable : un ruisseau, après être tombé sur la roue d'un moulin à farine, se partage en deux branches ; celle de droite va se jeter dans le lac de Genève, celle de gauche dans celui de Neuchâtel, de façon qu'on peut dire de ce ruisseau, que la moitié se jette dans la mer du Nord, et l'autre moitié dans la Méditerranée [1].

Je suis descendu ici à la Maison Rouge, d'où je me suis rendu à l'instant chez Pestalozzi. Aussitôt que je l'ai vu, je l'ai reconnu d'après le portrait que Mimie [2] en a copié. Il m'a très bien reçu, a parcouru avec moi l'Institut, et m'a présenté à ses collaborateurs de manière à m'en faire accueillir. La première impression que j'ai eue en le voyant fut désagréable ; il était très sale et dégoûtant. Lorsque j'y suis retourné, après table, il était plus propre. J'ai assisté à diverses leçons qui m'ont fait un plaisir infini, entre autres aux leçons d'orthographe française, de minéralogie, de botanique, d'écriture et de dessin. C'est inconcevable, c'est incompréhensible ! On est humilié de la sagacité et de l'intelligence d'enfants de six à huit ans. Je m'abstiens de juger encore; je n'ose que m'étonner et admirer.

Pestalozzi parle encore son allemand de Zurich et le parle assez mal. Il parle le français très mal, de façon qu'il faut prêter l'attention la plus suivie pour le comprendre ; mais il me paraît être la bonté personnifiée. D'abord il m'a fait parcourir toutes les classes où il y avait des leçons, puis a chargé un jeune maître, nommé Schmidt, de m'initier un peu à la méthode, ce que celui-ci a fait avec une bienveillance si naturelle que j'en suis enchanté. Il m'a ensuite fait assister à une leçon de calcul et de géométrie dont j'ai été étonné à un point

[1] Cet endroit bien connu des habitants de la contrée s'appelle aujourd'hui « Le Milieu du Monde ».

[2] Madame Lejeune.

incroyable ; on pourrait écrire des volumes là-dessus. Pestalozzi, après m'avoir mené partout, m'a ensuite conduit à l'église, où les enfants répétaient un chœur qu'ils chanteront demain à l'office divin ; c'est un vrai chœur d'anges. Après cela, nous sommes retournés au château. Pendant que nous jasions ensemble, on est venu nous dire qu'un enfant de Lausanne était tombé du haut en bas de l'escalier et paraissait être blessé grièvement ; nous nous sommes empressés auprès de l'enfant ; tous les maîtres l'entouraient, la consternation était peinte sur tous les visages. Après avoir déshabillé l'enfant, je l'ai examiné en attendant que le médecin et le chirurgien fussent arrivés, et ai assuré qu'il ne s'agissait que d'une contusion. Cette assurance a fait un effet visible sur tout le monde. Il n'est pas possible que les pères et mères les plus tendres puissent donner plus de soins à leurs enfants malades qu'on ne leur en donne ici.

Pestalozzi a bien voulu accepter le souper que je lui ai offert ; il est resté près de moi jusqu'à minuit et demi. Il part demain pour Lausanne, où il reste trois jours. Je le regrette infiniment, je n'ai fait que l'entrevoir. Lorsque je le lui ai dit, il m'a répondu que je n'y perdais rien, que MM. Krüsi, Schmidt, Muralt, Niederer, Tobler et Hopf étaient les personnes sur qui reposait l'établissement, que lui ne faisait qu'y prêter son nom, mais qu'en eux résidait l'esprit de l'entreprise.

Je n'ai pu constater la justesse que de deux critiques que M. Escher porte sur Pestalozzi : c'est qu'il n'est pas propre, et qu'il a tant d'idées dans la tête qu'elles y sont confondues et qu'il ne peut les énoncer en ordre. Mais c'est un des hommes les meilleurs de la terre. M. Krüsi me paraît un homme profond, bon, sage et non exalté. M. Schmidt est un génie rare, plein de feu et d'imagination, et ayant encore toute l'innocence de l'âge le plus tendre. Ce dernier n'est chez Pestalozzi que depuis trois ans. Fils d'un pauvre paysan du Tyrol, il ne savait, en arrivant ici, ni lire ni écrire. En ce court espace de temps, il s'y est tellement formé, qu'il est maintenant un des meilleurs maîtres. Sa branche favorite sont les mathématiques qu'il possède à un degré éminent et dans lesquelles il a fait des découvertes qui font époque. Il a une éloquence naturelle, qui, jointe à une figure charmante, entraîne et attache. Ses traits expriment à la fois la bonté, la droiture, la franchise, l'innocence et l'esprit. Je n'ai jamais vu personne qui lui ressemble. Son costume est négligé, mais propre ; son maintien est celui d'un homme libre et franc ; sa conversation qui est celle d'un homme fait, a la douceur de l'enfance. Il est âgé de dix-neuf ans. (*A suivre.*)

Le Tessin et les Tessinois

Sous le titre de *Vita Ticinese*[1], M. Giov. Anastasi, un des directeurs de l'école de commerce Landriani à Lugano, a publié une conférence qu'il a donnée au cours de vacances qui a eu lieu, cette année même, à Bellinzone.

C'est un résumé très intéressant des us et coutumes spéciaux aux Tessinois.

Et d'abord le mot Tessin, appliqué à une circonscription politique, ne date que de l'acte de Médiation (1803). De 1798 à 1803, ce pays formait les deux cantons de Lugano et de Bellinzone ; auparavant ce n'étaient que les bailliages au-delà des monts, « *die ennetbirgische Landvogteien* ».

[1] Lugano, imprimerie du *Tessin-Touriste*.

M. Anastasi fait voir quelle diversité il y avait dans la répartition des bailliages italiens entre les cantons, et comment ces beaux pays du sud des Alpes étaient troqués, vendus, échangés entre les Suisses, les ducs de Milan ou les rois de France. C'est ainsi qu'en juillet 1512, les Confédérés avaient occupé Mendrisio, Locarno, le val Maggia, le val d'Ossola et Luino. Par le traité de Fribourg, en 1516, les Suisses cédaient à la France, contre bonne indemnité, une partie de leurs conquêtes. Les délégués suisses et ceux du roi étaient réunis, en 1517, à Ponte-Tresa pour procéder à la délimitation des nouvelles frontières créées par le traité. La ville de Luino et le val Vedasca, connu par ses belles forêts de châtaigniers, devaient rester à la Confédération. Mais les députés suisses à la vue de tant de châtaignes, s'écrièrent : « *Kastanien haben wir genug, jetzt wollen wir ein wenig Wein* », et ils proposèrent d'échanger Luino et la vallée qui y débouche contre le Mendrisiotto fertile, où la vigne prospère, et c'est ce qui eut lieu.

M. Anastasi cite dans sa brochure plusieurs exemples de la vénalité des baillis et du régime du bon plaisir auquel était soumis le peuple des bailliages italiens. Un chapitre plus instructif et plus édifiant est celui de la lutte constante des Tessinois contre les forces de l'âpre nature. Ici ce sont les avalanches, là les éboulements, plus loin les ravages des torrents et les inondations qui détruisent en un instant le travail de plusieurs générations.

L'émigration est une conséquence de cette lutte ardente et continuelle. Les vallées retirées se dépeuplent au profit des localités situées sur la ligne du Gothard et l'immigration a amené dans le pays 30,000 étrangers, soit le 21 % de la population totale.

Qui n'a entendu parler des luttes politiques du Tessin ? Dans aucun canton les batailles électorales n'ont offert tant de violence que chez nos *fratelli* tessinois. On sait que les élections se font maintenant au Tessin d'après le système proportionnel, ce qui a diminué les conflits. De 1803 à 1875, le vote au bulletin secret était inconnu. Les élections des députés se faisaient en landsgemeinde, généralement à main levée ou au moyen d'autres signes distinctifs. M. Anastasi cite plusieurs trucs intéressants des juges de paix pour assurer la majorité aux candidats de leur parti.

A Malvaglia la réunion électorale eut lieu en plein jour sur le bord du Brenno grossi par la fonte des neiges. Le juge de paix qui présidait dit d'un ton calme : « Ceux qui votent pour la confirmation des trois députés actuels resteront de ce côté-ci de la rivière ; ceux qui votent contre passeront de l'autre côté ». Il paraît que nul ne passa et les trois députés furent réélus à l'unanimité.

A Taverne, sur les rives du Vedeggio, on cite un fait analogue. La rivière avait déposé du limon sur le point où se tenait l'assemblée électorale. Le juge de paix annonça gravement : « Ceux qui acceptent les anciens députés resteront debout ; ceux qui sont contre devront s'asseoir ». Personne ne voulut salir son pantalon pour l'amour de la république et les députés furent confirmés dans leur mandat.

M. Anastasi fait encore quelques tableaux pittoresques des mœurs électorales tessinoises. Si quelques-uns ne sont peut-être pas vrais, du moins sont-ils bien trouvés, comme on dit là-bas.

Un trait caractéristique du Tessinois, c'est son amour de la procédure. En voici un exemple classique. Un jour des monts de Bodio descendit un gros bloc de

granit qui s'arrêta dans les prairies de Polleggio. Aussitôt un procès s'engagea entre les deux communes pour savoir à qui devait revenir le rocher à exploiter. Les meilleurs avocats du canton furent appelés à défendre l'une et l'autre cause et en définitive le bloc de granit qui valait bien quatre-vingts francs occasionna plus de quatre mille francs de frais à chacune des deux communes. La manie des procès est encore favorisée par la division extraordinaire de la propriété rurale. On voit des parcelles qui ne sont guère plus grandes qu'un drap de lit et dont la valeur se chiffre par centimes seulement.

M. Anastasi nous dit aussi que le sentiment religieux de ses compatriotes n'a rien de lugubre, ni de tragique; uu vif sentiment poétique préside à toutes les fêtes et solennités. Partout les offices sont fréquentés assidûment et les commandements de l'Eglise observés rigoureusement. S'il faut reconnaître la religiosité de la femme tessinoise, il faut louer en outre la pureté de sa vie, sa retenue dans l'habillement et le langage, ce qui amène comme conséquence la santé de la race et la paix des familles. On sait que le Tessinois des campagnes émigre en été pour gagner sa vie comme manœuvre, maçon, cordonnier, garçon de café, etc. Les femmes restent à la maison pour s'occuper aux travaux de la campagne. On entend à ce propos assez souvent quelque esprit assez goguenard raconter des facéties plus ou moins, spirituelles sur l'absence des maris. Mais M. Anastasi nous dit, et on peut l'en croire, qu'on ne peut douter de la probité des hommes et de la fidélité des femmes dans son beau canton.

Le chapitre des contrebandiers donne aussi à M Anastasi l'occasion d'en raconter de bonnes sur les moyens de tromper la douane. C'est ainsi qu'à Chiasso, un contrebandier avait placé un tuyau de caoutchouc dans le lit de la Breggia et l'avait fait entrer de l'autre côté de la frontière dans la maison d'un associé. Il s'agissait de faire la contrebande du pétrole. Cela alla bien pendant quelques jours, mais les douaniers italiens coffrèrent l'associé et coupèrent le tuyau dans le lit de la rivière. Le contrebandier de Chiasso continuait toujours à verser du pétrole dans son tube de caoutchouc, jusqu'à ce qu'enfin un compère vint lui dire que la mèche était éventée. Et les douaniers de rire un bon coup à leur tour, ce qui ne leur arrive pas tous les jours.

Parlerons-nous encore des données intéressantes de M. Anastasi sur les particularités naturelles du Tessin, du châtaignier de Chironico qui a 15 mètres de tour, de ces caves et grottes dans lesquelles on boit le vin du pays et qui sont rafraîchies par les courants d'air de l'intérieur de la montagne fissurée jusque dans ses profondeurs ? Tous ceux qui liront la brochure de M. Anastasi seront vivement intéressés par le grand nombre de fines observations qu'un Tessinois seul pouvait faire et mettre en relief dans le milieu qui leur convient. Ajoutons que la conférence en question a été écrite dans un style simple et que tons ceux qui lisent un peu l'italien la comprendront facilement. H. Gobat.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Ecoles normales.** — Les examens de fin d'année auront lieu dans le courant de mars prochain aux écoles normales du Jura.

L'examen du brevet primaire aura lieu, à Porrentruy, les 11, 12 et 13 mars pour les épreuves écrites et les 26 et 27 mars pour les épreuves orales.

Les examens de promotion auront lieu le 25 mars et les épreuves d'admission pour les nouveaux élèves, les 29 et 30 mars.

A l'école normale de Delémont, les examens de fin d'année sont fixées au 31 mars.

*** **Moutiers.** — Le gouvernement a ratifié la création d'une nouvelle classe à l'école secondaire de Moutier. Cet établissement aura donc cinq classes successives, correspondant chacune à une année scolaire. On ne peut que féliciter cette localité, qui est en progrès constant, d'avoir enfin complété l'organisation de son établissement d'instruction secondaire. H. Gobat.

CORRESPONDANCE

Genève, le 18 janvier 1909.

Le Département de l'instruction publique de Genève a ouvert un concours pour la publication d'un nouveau Manuel de Lecture à introduire dans les classes supérieures de nos écoles primaires. Nous nous en félicitons, car le volume utilisé jusqu'ici ne répond plus guère aux exigences actuelles. Il s'agit donc de faire mieux, de faire même très bien, puisque l'ouvrage en question est évidemment appelé à jouer un grand rôle dans le développement des générations futures..

Or, de quoi nos enfants ont-ils besoin ? Nous répondons : Il leur faut un enseignement pratique qui les prépare à devenir de bons citoyens, des hommes et des femmes utiles capables de faire le bonheur des autres tout en travaillant à à leur propre progrès.

Pour cela, des informations claires et positives sur les plaies causées par l'alcoolisme leur sont tout aussi nécessaires que des notions exactes concernant les devoirs qui, vis-à-vis de ce fléau, incombent à tout caractère soucieux du bien de la patrie.

Nous demandons dans ce but que le livre projeté contienne, tant dans sa partie scientifique que dans sa partie récréative un nombre suffisant de chapitres bien faits, consacrés à cette question brûlante, la traitant de haut, comme il le faut afin de renseigner notre jeunesse sur les dangers menaçants et sur les remèdes efficaces. Signé : *Ligue des femmes suisses contre l'alcoolisme.*

BIBLIOGRAPHIE

Exercices et problèmes d'arithmétique, par André Corbaz, instituteur. 4me édition remaniée. Imprimerie Atar, Corraterie 12, Genève.

Un ouvrage qui arrive à sa quatrième édition doit posséder une certaine valeur : c'est le cas de celui que nous présentons aux lecteurs de l'*Educateur*.

Il comprend trois séries (livre de l'élève et livre du maître) correspondant aux trois degrés de l'école primaire ; calcul mental, calcul écrit ; les problèmes sont judicieusement choisis et très pratiques ; la collection en est riche et variée ; le tout est bien ordonné, bien gradué.

L'enseignement intuitif y est traité au moyen de figures qui faciliteront beaucoup la tâche des maîtres et maîtresses des classes inférieures. Les questions d'épargne, d'assurance, de mutualité fourniront au maître l'occasion d'excellentes leçons.

En résumé, excellent ouvrage qui peut être recommandé sans arrière-pensée à tous les éducateurs de la jeunesse. L. R.

PARTIE PRATIQUE

Orthographe.

Le texte que nous choisissons pour base de cette étude n'a d'autre avantage que celui de créer un point de départ, de fournir des mots groupés autour d'une même idée, plutôt que de les prendre au hasard.

Nous ferons remarquer qu'il ne s'agit pas dans ces leçons d'*enseigner* l'orthographe, mais de l'*expliquer*, ce qui est tout différent. Nous admettons que les lecteurs de ce texte sont capables de l'écrire sans faute, et nous voulons les initier à quelques-unes des causes qui ont amené telle forme orthographique plutôt qu'une autre; il nous paraît que cette étude offre un intérêt et une utilité incontestables, au moment où chacun se préoccupe de l'origine des us et coutumes des peuples, de la valeur historique et scientifique des faits, de la légitimité des opinions et des croyances.

TEXTE.

L'amour de la patrie.

On a remarqué de tout temps que les montagnards sont, de tous les peuples, ceux qui sont le plus attachés à leur pays, et que les peuples nomades habitent en général les grandes plaines. Quelle peut être la cause de cette différence dans l'attachement de ces peuples à la localité ? Si je ne me trompe, la voici : dans les montagnes, la patrie a une physionomie ; dans les plaines, elle n'en a point. C'est une femme sans visage qu'on ne saurait aimer, malgré toutes ses bonnes qualités. Que reste-t-il en effet de sa patrie locale à l'habitant d'un village de bois, lorsque après le passage de l'ennemi le village est brûlé et les arbres coupés ? Le malheureux cherche en vain, dans la ligne uniforme de l'horizon, quelque objet connu qui puisse lui donner des souvenirs : il n'en existe aucun. Chaque point de l'espace lui présente le même aspect et le même intérêt. Cet homme est nomade par le fait, à moins que l'habitude du gouvernement ne le retienne ; mais son habitation sera ici ou là, n'importe ; sa patrie est partout où le gouvernement a son action : il n'aura qu'une demi-patrie. Le montagnard s'attache aux objets qu'il a sous les yeux depuis son enfance, et qui ont des formes visibles et indestructibles : de tous les points de la vallée, il voit et reconnaît son champ sur le penchant de la côte. Le bruit du torrent qui bouillonne entre les rochers n'est jamais interrompu ; le sentier qui conduit au village se détourne auprès d'un bloc immuable de granit. Il voit en songe le contour des montagnes qui est peint dans son cœur, comme, après avoir regardé longtemps les vitraux d'une fenêtre, on les voit encore en fermant les yeux : le tableau gravé dans sa mémoire fait partie de lui-même et ne s'efface jamais. Enfin, les souvenirs eux-mêmes se rattachent à la localité ; mais il faut qu'elle ait des objets dont l'origine soit ignorée, et dont on ne puisse prévoir la fin. Les anciens édifices, les vieux ponts, tout ce qui porte le caractère de grandeur et de longue durée, remplace en partie les montagnes dans l'affection des localités ; cependant les monuments de la nature ont plus de puissance sur le cœur.

X. DE MAISTRE.

REMARQUES

On, pron. indéf. dérivé de *homme*, qui s'écrivit *home, hom, hon, om, on.*

Tout a pour pluriel *tous ;* la consonne finale du sing. tombe quand elle ne se prononce pas au pluriel : *gent, gens ;* on écrivait encore au XVIIIe siècle : *enfans, momens, contens,* etc. Beaucoup de mots composés gardent la trace de la chute de la consonne finale ; exemple : *gendarme, toujours, souterrain,* etc.

Temps, du latin populaire *tempus ;* s'est écrit *tems, tens.* L'orthographe actuelle résulte d'une réaction étymologique. Cette modification s'est produite surtout à partir du XVe siècle. Un certain nombre d'écrivains respectueux de la latinité voulurent rendre aux mots français la forme qu'ils avaient dans la langue mère, sans tenir compte des transformations que ces mots avaient subies depuis bien des siècles. *Lorier, povre, èle, cler, ni, doi,* sont devenus *laurier, pauvre, aile, clair, nid, doigt,* d'après le latin *laurus, pauper ala, clarus, nidus, digitus.*

Ceux, pluriel de *celui,* était primitivement *cels,* devenu *ceus,* par le changement de *l* en *u* (au XIIe siècle), enfin *ceux.* Nous verrons d'autres cas du même genre.

Pays, du latin *pagensem* est devenu *paieis, païs, pays ;* l's se prononçait autrefois et s'entend dans les dérivés : *paysan, paysage.* La lettre *y* a remplacé le *ï,* à cause du changement de prononciation. Au moyen âge on prononça *pa ï* (comparez le patois). L'*y* après *a* change cette voyelle en *è* et se prononce *i.*

Plaine, du latin *plana,* pluriel neutre de *planus,* plain. Le *a* latin devient souvent *ai* qui se prononça jusqu'au XVIe siècle a + i. La diphtongue a disparu de la prononciation, mais s'est conservée dans l'écriture. *Main,* manus, *pain,* panem, *faim,* famem, *grain, graine,* granum, sont dans ce cas.

Cause, du latin *causa,* qui a donné aussi *chose,* mot de formation populaire.

Différence, le premier *f* est purement étymologique et ne s'entend plus.

Attachement, dérivé de *attacher.* On n'entend qu'un *t.* L'ancienne orthographe, conforme à l'étymologie *(à-tache,* point fixe, *ment)* ne portait qu'un *t.* Le désir de faire paraître le préfixe latin *ad* a amené les deux *t. Abaisser, abattre, apaiser, apercevoir* ont conservé la vieille orthographe.

Tromper. La dentale *n* se change en labiale *(m)* devant une autre labiale (*p, b, m*).

Physionomie, d'origine grecque, abrégé de *phusiognomia.* Le *u* grec devient toujours *y* : *physique, physiographie, physiologie,* etc.

Femme, du latin *femina,* d'où *féminin* et *femelle.* La voyelle brève *i* est tombée et la finale *a* est devenue *e.* Le *n* (vieux français *femne*) a été absorbé par *m.* Jusqu'au XVIIe siècle on prononçait *fan-me,* ce qui justifie la présence des deux *m,* (*em* = *an*) — puis le son *an* est devenu *a,* mais l'ancienne orthographe a été maintenue.

Bonne, du latin *bonum,* se prononçait au moyen âge *bon-ne.* L'*o* nasal est devenu oral (*o*) mais l'ancienne orthographe persiste.

Reste-t-il ; le *t* euphonique s'est introduit tardivement dans l'écriture ; on écrivait autrefois : reste-il.

Ennemi, du latin *inimicus,* devenu *inimi,* puis *enimi* et *ennemi.* Le double *n* peut se justifier par la prononciation du *e* ouvert ; mais il y a contradiction entre *ennemi* et *inimité.*

Village, est dérivé de *ville* au sens ancien de domaine rural. *Ville* s'écrivait au moyen âge *vile ;* par réaction étymologique il est devenu *ville.*

Malheureux, formé de *mal* et *heureux*, dérivé de *malheur*. Le mot *heur*, chance (du latin *augurium*, présage), s'écrivait primitivement *eur*. C'est par fausse étymologie, sous l'influence de *heure*, que l'on a ajouté *h*.

Vain, du lat. *vanum*, de la même famille : *vanité*, *vanter*. Le *a* latin devint, en ce cas, régulièrement *ai*. Voir ci-dessus notre remarque au mot *plaine*.

Horizon, s'écrivait encore sans *h* au XIVe siècle.

Connu ; le double *n* date de la nasalisation de *o*, introduite dans ce mot vers le XIe siècle.

Aucun, composé de l'ancien français *auque*, et *un ;* au XIIe siècle, *alcun*, latin *aliquem*. La vocalisation de *l* est un phénomène constant après *a : al* devient au (pron. aou), *alba*, aube ; *alterum*, autre ; *falcem*, faux ; *palma*, paume, etc.

(*A suivre*).

DICTÉE *Degré supérieur*.

Le marché aux poissons de Bergen.

Le marché aux poissons de Bergen constitue l'une des grandes curiosités de cette ville, qui en a beaucoup d'autres. Il est sans rival en Europe, tant par l'abondance que par la variété des espèces qu'on y apporte deux fois par semaine. Dès l'aube, les bateaux des pêcheurs affluent vers l'extrémité du quai réservé à l'étalage, puis, quand ils sont amarrés, les nombreux curieux toujours présents assistent, avec un intérêt chaque fois renouvelé, au transport du poisson sorti des réservoirs pour être placé dans les grandes cuves que la municipalité a fait construire et qu'elle loue aux marchands. Ces cuves contiennent plusieurs mètres cubes d'eau de mer ; les poissons y sont déposés vivants et c'est vivants qu'ils sont vendus. La vente commence à huit heures et se termine à dix. Les ménagères circulent en foule autour des cuves, elles désignent du doigt les poissons sur lesquels elles ont fixé leur choix ; d'un coup de filet le marchand sort ceux-ci, les assomme et, par surcroît, les saigne au cœur ; puis il passe une ficelle à travers les ouïes et la cliente les emporte. L'opération est faite en un clin d'œil. C'est par milliers qu'au cours d'un marché les victimes se comptent. Les rues avoisinantes sont pleines de personnes tenant à la main des grappes de poissons, dont quelques-uns frétillent encore.

(*Semaine littéraire* 1908, no 772.) Emile Yung.

Vocabulaire. — La curiosité, constituer, l'abondance, affluer, l'extrémité, le quai, l'étalage, amarré, renouvelé, le réservoir, la municipalité, circuler, assommer, surcroît, l'ouïe, l'opération, le clin d'œil, le millier, le cours, avoisinant, frétiller.

Exercice de grammaire. — Ecrire la dictée en mettant les verbes au passé défini et en soulignant les substantifs.

Analyse logique. — Faire chercher aux élèves les propositions indépendantes, principales et subordonnées de la dictée.

Familles de mots : grand, faire, cœur.

Homonymes :

coup : choc, rencontre brusque de deux corps.

cou : partie du corps.

coud : verbe coudre.
coût : ce qu'une chose coûte.
cour : espace clos de murs.
cours : mouvement des eaux, etc.
court : de peu de longueur.

Paul Chapuis.

ARITHMÉTIQUE

Calcul oral. *(Suite.)*

Degré inférieur : de 1 à 20.

1. On compte 7 tableaux à une paroi de la salle et 6 à l'autre. Combien de tableaux ? (7 + 6 = ?)

2. Un enfant a été malade pendant une semaine et 6 jours. Pendant combien de jours a-t-il été malade ? (7 + 6 = ?)

3. Papa et René jouent au moulin ; papa a 9 haricots noirs et René 9 haricots blancs. Combien ont-ils de haricots en tout ? (9 + 9 = ?)

4. Une poésie compte 8 vers ; une autre en a 4 de plus. Combien ? (8 + 4 = ?)

5. Pendant la nuit, l'orage a fait tomber 9 pommes d'un arbre et 8 d'un autre. Combien de pommes peut-on ramasser au matin ? (9 + 8 = ?)

6. Au printemps, un paysan avait 8 brebis ; pendant l'été, il a eu 3 agneaux. Combien possède-t-il de ces animaux ? (8 + 3 = ?)

7. Une poule a 8 poussins ; une autre en a 7. Combien en ont-elles ensemble ? (8 + 7 = ?)

8. Un enfant a 6 billes en verre et 7 en pierre. Combien en tout ? (6 + 7 = ?)

9. Dans un jardin, il y a 5 rosiers rouges et 6 blancs. Combien en tout ? (5 + 6 = ?)

10. Une tige de pommes de terre a produit 9 gros tubercules et 7 petits. Combien en tout ? (9 + 7 = ?)

11. Un livre d'images a 16 pages ; un autre en a 8. Combien celui-ci en a-t-il de moins que le premier ? (16 — 8 = ?)

12. Un écrin renferme 12 cuillers ; on en sort 5. Combien en reste-t-il ? (12 — 5 = ?)

13. Une chambre est éclairée par 12 vitres ; la grêle en casse 3. Combien restent entières ? (12 — 3 = ?)

14. Un peuplier mesure 18 mètres ; un bouleau mesure 9 m. de moins. Combien ? (18 — 9 = ?)

15. Maman avait 15 œufs ; elle en prend 8 pour une omelette. Combien lui en reste-t-il ? (15 — 8 = ?)

16. 17 personnes sont assises à la table d'un restaurant. Combien en reste-t-il lorsque 9 s'en sont allées ? (17 — 9 = ?)

17. Une vache donne 16 litres de lait par jour. Combien le propriétaire peut-il en vendre s'il en garde 7 litres pour son ménage ? (16 — 7 = ?)

18. Un bateau transporte 14 personnes ; 6 descendent. Combien en reste-t-il ? (14 — 6 = ?)

19. Un train a 13 vagons ; 6 vagons seront détachés à la station prochaine. Combien de vagons continueront la course ? (13 — 6 = ?)

20. Dans une couvée de 12 poussins, on compte 3 petits coqs. Combien y a-t-il de poulettes ? (12 — 3 = ?)

Degré intermédiaire.

1. Dans une commune comptant :

a) 150 maisons, 9 sont détruites par un incendie (141).
b) 285 » 20 » » (265).
c) 87 » 34 » » (53).
d) 356 » 18 » » (338).

Combien de maisons ont été épargnées ?

2. Un marchand qui avait :

a) 125 oies, en vend 7 (118). *c*) 300 poules, en vend 86 (214).
b) 276 canards » 30 (246). *d*) 482 poulets » 74 (408).

Combien en a-t-il encore ?

3. Ma petite sœur aura un an dans :

a) 6 jours (359). *c*) 54 jours (311).
b) 40 » (325). *d*) 47 » (318).

Combien de jours a-t-elle vécu ?

4. Dans un groupe de soldats comptant :

a) 152 hommes, on compte 9 officiers (143).
b) 595 » » 40 » (555).
c) 468 » » 32 » (436).
d) 961 » » 63 » (918).

Combien y a-t-il de sous-officiers et soldats ?

5. Un pieu long de :

a) 1 m. 25 cm. est enfoncé de 8 cm. (1 m. 17 cm.).
b) 2 m. 83 cm. » 60 cm. (2 m. 23 cm.).
c) 3 m. 92 cm. » 82 cm. (3 m. 10 cm.).
d) 4 m. » 75 cm. (3 m. 25 cm.).

Quelle est sa hauteur au-dessus du sol ?

6. Un cerisier a produit 1 q. 92 kg. de cerises ; un autre

a) 8 kg. de moins (1 q. 84 kg.). *c*) 71 kg. de moins (1 q. 21 kg.).
b) 40 kg. » (1 q. 52 kg.). *d*) 57 kg. » (1 q. 35 kg.).

Combien ?

7. Combien me rend-on sur

a) fr. 1 si je dois 15 c. (85 c.).
b) fr. 2 » 75 c. (1 fr. 25 c.).
c) fr. 5 » 47 c. (4 fr. 53 c.).
d) fr. 10 » 92 c. (9 fr. 08 c.).

8. D'un vase contenant :

a) 1 hl. 86 l. de vin, on tire 8 l. (1 hl. 78 l.).
b) 3 hl. » » 70 l. (2 hl. 30 l.).
c) 2 hl. 74 l. » » 31 l. (2 hl. 43 l.).
d) 4 hl. 85 l. » » 58 l. (4 hl. 27 l.).

Combien contient-il encore ?

Degré supérieur.

1. 96	2. 90	3. 950	4. 20000
: 6	+ 80	+ 850	— 6000
× 5	× 2	× 5	× 5
— 12	— 60	: 6	— 7000
: 4	+ 300	— 700	: 3
× 3	: 2	× 8	+ 15000
+ 47	+ 210	: 4	× 2
: 7	: 25	× 6	: 4
× 5	× 15	+ 400	× 5
(70)	(300)	(10000)	(90000)
5. 3	6. 1000	7. 5200	8. 4
× 14	— 20	: 4	× 13000
— 3	: 7	× 6	+ 12000
: 3	× 6	— 600	: 2
× 6	+ 160	: 4	: 8
+ 12	: 40	+ 1700	— 400
: 5	× 10	— 800	× 2
+ 30	: 2	× 2	× 2
? × 16	× 8	: 3	+ 600
(3 ×)	(1000)	(1800)	(15000)
9. 20	10. 420	11. 8000	12. 7500
+ 37	: 3	— 400	+ 3000
: 3	× 5	: 4	× 2
× 5	+ 150	× 3	: 6
— 30	: 5	+ 3000	+ 1300
: 5	— 90	: 3	: 24
+ 77	× 7	— 1200	: 8
: 45	: 4	× 4	× 11
— 2	× 3	: 200	× 2
(0)	(420)	(34)	(550)

J. S. et E. B.

QUESTION DE LANGUE

Doit-on dire : Je sais ce qu'*il* en est, ou bien : Je sais ce qui en est, nous demande un abonné qui a trouvé les deux expressions dans de bons auteurs.

Littré, le seul lexicographe chez qui nous ayons trouvé une mention textuelle de l'expression (Dict. de la langue française, au mot *être*, page 1531, 1re colonne) dit : « Ce qui en est, la réalité, la vérité. Ex. : On prétend qu'elle plut au roi, je ne sais ce qui en est ».

Les exemples donnant l'expression *il en est*, *(il,* impersonnel) sont tous suivis d'un terme complétif : Il en est des peintres comme des poètes. — Il n'en est rien. — Il en est de même de.....

Dans tous ces cas, *il en est* exprime non la certitude, mais la conformité ou l'idée contraire quand l'expression est négative.

Il nous paraît donc que l'expression *je sais ce qui en est* est la seule correcte.

U. B.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

La nouvelle carte murale du canton de Vaud, à l'échelle du 1 : 100.000, publiée sous la direction du Département, par la maison Kümmerly et Frey, à Berne, et éditée par MM. Payot & Cie, libraires-éditeurs, à Lausanne, sera mise en vente à partir du 15 janvier, aux conditions suivantes :

1. Edition scolaire, montée sur toile et rouleaux ;
2. Edition avec nomenclature plus complète, pour les bureaux des administrations cantonales et communales,

toutes deux au prix réduit de fr. **20.** — l'exemplaire.

Pour jouir de ces conditions, les demandes doivent être faites par l'intermédiaire du Département de l'Instruction publique.

Le prix de la carte pour les particuliers est de fr. 30. — l'exemplaire.

Le chef du département de l'Instruction publique,
Camille DECOPPET.

VÊTEMENTS & DRAPERIE
Anglaise, Française et Suisse.

Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.

Exiger des morceaux pr réparations.

MAISON •• • MODÈLE
Maier & Chapuis
LAUSANNE
22, RUE DU PONT

Envois à choix immédiats.
Collections échantillons à disposition.

TOUJOURS
10 %
d'escompte
au lieu du **3** % habituel à 30 jours,
aux membres de la
S. P. V.

LIBRAIRIE DE LA SORBONNE ET DES LANGUES ÉTRANGÈRES

H. DIDIER, éditeur

4 et 6, Rue de la Sorbonne, Paris-Ve. — Adresse télégraphique : HENDID-PARIS

COURS SIMPLE ET COMPLET DE LANGUE LATINE

par Paul CROUZET

Professeur au Collège ROLLIN (Paris), ancien Elève de l'Ecole Normale supérieure.

Grammaire Latine

Simple et complète pour toutes les classes (1er et 2e cycles) de l'enseignement secondaire, conforme aux nouveaux programmes, 31 mai 1902. Un volume in-12, relié toile, 8e édition (40e mille) . . . . . fr. **2.** —

Sixième et Cinquième.

Méthode Latine et Exercices Illustrés

Le Mot à Mot — La Correction, par P. CROUZET et G. BERTHET. — Un volume in-12 de XVI-424 p., relié toile souple. 4e édition (18e mille) . fr. **2.80**

Recueils de Textes Latins faciles

100 textes accompagnés de 50 magnifiques illustrations, d'après les tableaux et les œuvres d'art célèbres. Nombreuses innovations pédagogiques.

SOUS PRESSE (pour paraître fin décembre 1908).

Quatrième et Troisième.

Méthode Latine et Exercices Illustrés

Le Français — La Latinité, par P. CROUZET et G. BERTHET. — Un volume in-12 de XXIV-446 pages, relié toile souple . . . . . fr. **2. 80**

La Version Latine

par la Grammaire et la Logique.

Pages et Pensées morales (Classes de 4e, 3e, 2e et 1re). 200 textes divisés par classes, par P. CROUZET. — Un volume in-12 de XII-200 pages, 3e édition, 12e mille. Broché . . . . . fr. **2.** —

Deuxième et Première.

Méthode Latine et Exercices Illustrés

L'Explication littéraire— Le Style. **SOUS PRESSE.**

La Version Latine

par la Grammaire et la Logique.

Pages et Pensées morales (Classes de 4e, 3e, 2e et 1re). 200 textes divisés par classes, par P. CROUZET. — Un volume in-12 de XII-200 pages, 3e édition, 12e mille. Rroché . . . . . fr. **2.** —

Méthodes Solidaires

de Version latine et de Thème latin.

Extrait de la MÉTHODE LATINE (Classes de 4e et 3e), par P. CROUZET et G. BERTHET. Un volume in-12 de 142 pages. Broché . . . . . fr. **1. 50**

Systèmes brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPA successeur

GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 ***Havre 1893***
Paris 1889 ***Genève 1896***
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.

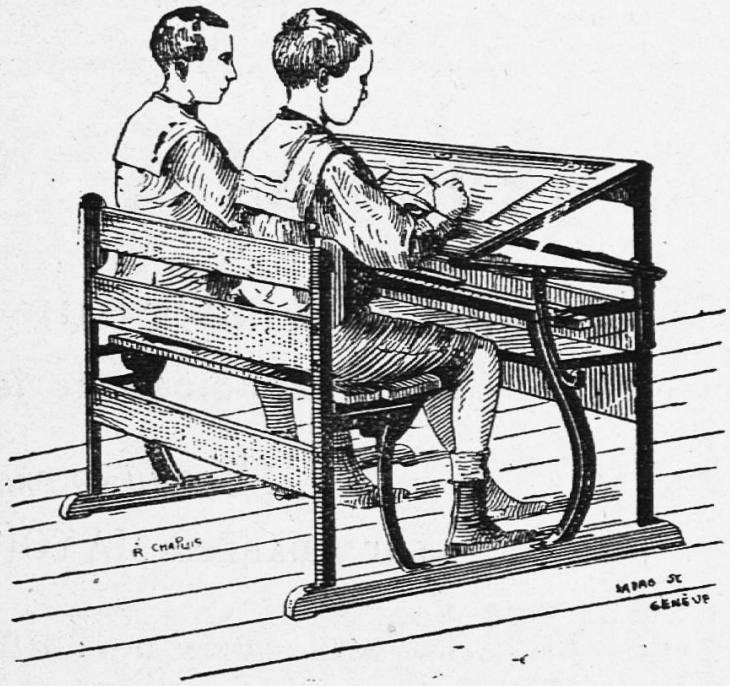

Pupitre avec banc
Pour Ecoles Primaires
Modèle nº 20
donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.
Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.
Modèle nº 15 *a*
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.
Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ
par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles, évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE
et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises ou notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Granges, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles, Aigle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

RÉPERTOIRE CHORAL

Préparation au concours

PRIMA VISTA

Solfège choral pour voix d'hommes,

avec exercices de lecture à vue

PREMIÈRE PARTIE

par CHARLES MAYOR, professeur

Prix net : 1 fr. 35

Cet ouvrage, dont le besoin se fait vivement sentir, arrive à son heure et sera hautement apprécié par toutes les sociétés soucieuses de leur développement.

Le *PRIMA VISTA* comprend trente chœurs sans paroles dans les tonalités majeures jusqu'à trois dièzes et trois bémols, avec modulations aux tons voisins. Chacun de ces chœurs est précédé d'exercices de solfège, lesquels utilisent les principales difficultés de rythme et d'intonation contenues dans les chœurs correspondants, écrits dans un ordre de difficulté progressif.

Auxiliaire précieux du directeur, ce nouveau solfège réclamé depuis longtemps, constitue la meilleure préparation aux concours, pour les périlleuses épreuves de lecture à vue.

Le *PRIMA VISTA* est publié sous les auspices de la Société cantonale des chanteurs vaudois. C'est la meilleure recommandation qu'on puisse en donner. En outre ce nouveau recueil de solfège, écrit sur un plan spécial, tout en étant plus complet, est d'un prix sensiblement inférieur à tous les ouvrages similaires. Soumis à des professeurs et directeurs qui font autorité en matière de chant choral, le *PRIMA VISTA* a obtenu une entière approbation.

Ce solfège est envoyé à l'examen sur demande.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MUSIQUE ET D'ÉDITION

Agence de Concerts

FŒTISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, RUE DE BOURG.

TRÈS GRAND CHOIX DE **MUSIQUE CHORALE**

Chœurs d'enfants. — Chœurs de femmes. — Chœurs d'hommes. — Chœurs mixtes.

MUSIQUE PROFANE ET RELIGIEUSE Pour toutes circonstances.

Catalogue gratis et franco sur demande.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.